

MICHELIN

INFLATABLE SOLUTIONS

AIR DRONE ARENA

—

NOTICE D'UTILISATION

Ce dossier contient l'ensemble de nos préconisations afin de vous guider dans l'utilisation de votre nouveau produit MICHELIN Inflatable Solutions.

Nous vous recommandons de le lire avec la plus grande attention lors de votre première utilisation, et de vous y référer au moindre doute.

Notre équipe commerciale reste bien entendu à votre disposition pour toute indication supplémentaire (e-mail : commerce@inflatable.michelin.com)

Description du produit

Vous avez commandé une **Air Drone Arena**. Cette notice vous accompagnera dans toutes les étapes de mise en place de votre produit.

SOMMAIRE

I. PRÉCAUTIONS D'EMPLOI	4
II. VÉRIFICATION DU CONTENU DE LA LIVRAISON	5
III. LÉGENDE	6
IV. CARACTÉRISTIQUES	7
V. INSTALLATION	9
VI. DÉMONTAGE	14
VII. RÉOLUTION DE PROBLÈMES	16
VIII. ENTRETIEN	17
IX. CONDITIONS DE GARANTIE	18

I. PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

1. Usages comportant des risques

- ✓ Ne pas utiliser de machine ou de matériel coupant à proximité de la structure, sous peine de l'endommager.



- ✓ Ne pas utiliser de lestage abrasif (parpaing, pierre, métal), sous peine d'endommager prématurément le périmètre de l'abri.



- ✓ Ne pas mettre en contact l'abri avec des produits inflammables ou corrosifs, sous peine d'endommager la structure.



- ✓ Il est strictement interdit de fumer et d'installer une source de chaleur sous ou à proximité des structures.



2. Conditions limites d'utilisation

- ✓ Votre produit est gonflable, ainsi il existe un risque qu'un boudin de votre structure puisse présenter une fuite. Dans ce cas, procéder à l'évacuation des personnes présentes sous la structure, démonter la structure puis se rapprocher du SAV : sav@inflatable.michelin.com
- ✓ Une vérification systématique est recommandée lors du montage de votre structure. En cas d'observation d'une détérioration, démonter la structure et se rapprocher du distributeur du produit.
- ✓ Regonfler régulièrement et après chaque grande variation de température.
- ✓ **En cas d'exploitation sur un périmètre Évènementiel**, ayant une qualification d'ERP (établissement recevant du public), se référer aux référentiels normatifs du pays/commune type CTS pour les règles applicables à l'exploitant.



II. VÉRIFICATION DU CONTENU À LA LIVRAISON

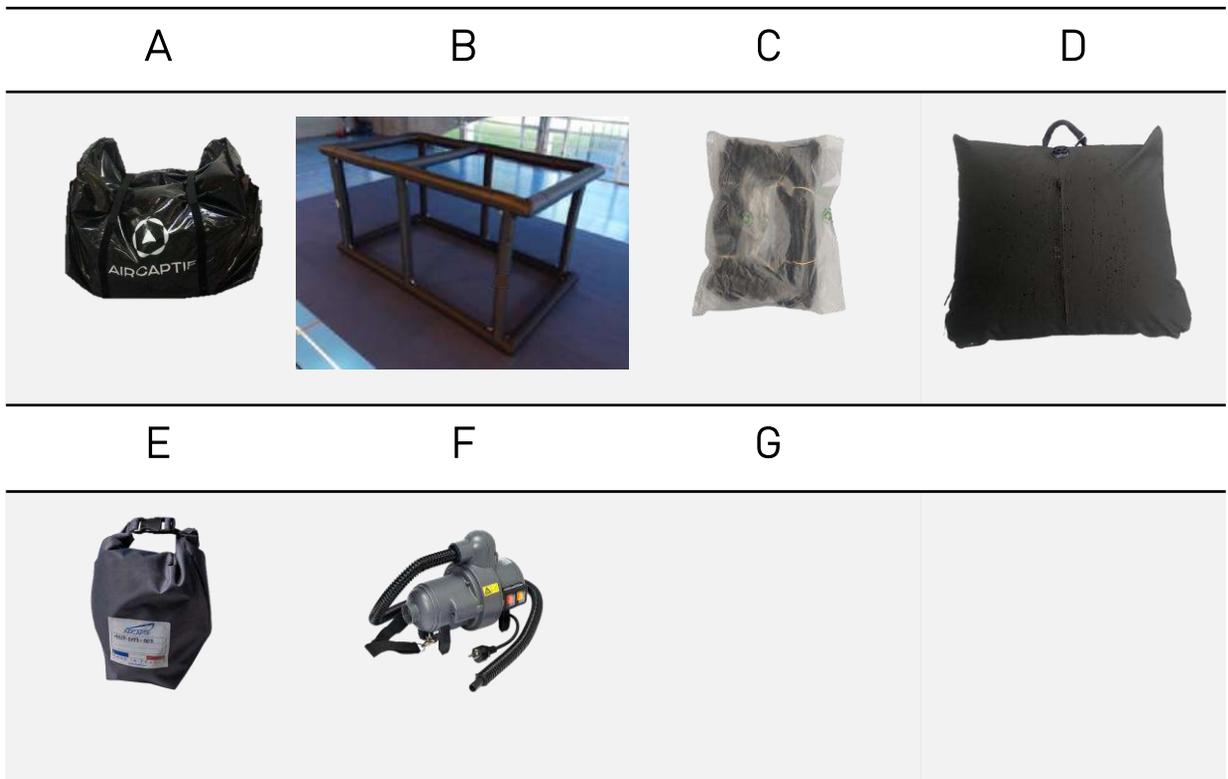
Éléments inclus dans un KIT :

- 1x sac de transport **(A)**
- 1x structure avec des filets **(B)**
- 6x cordes de haubanage **(C)**
- 4 x sacs de lestage **(D)**
- 1x kit de réparation **(E)**

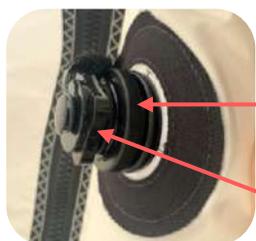
Éléments en OPTION :

- 1x pompe haut débit **(F)**

5

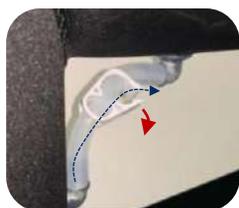


III. LÉGENDE

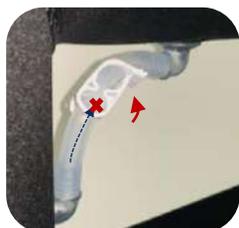


Couronne inférieure pour dégonfler

Couronne supérieure (bouchon avec clapet anti-retour) pour gonfler



« Clamp » ouvert : laisse passer l'air (position au gonflage/ dégonflage)



« Clamp » fermé : ne laisse pas passer l'air (position lorsque la structure est gonflée)



Anneau de haubanage/ lestage



Pompe (avec bouton « *Main Motor* » pour démarrer le gonflage et bouton « *boost* » pour accélérer le gonflage)

Merci de bien consulter la notice d'utilisation de la pompe



Zip d'intégration à **ne pas ouvrir** (sauf exception : lorsque la structure est dégonflée pour réparer ou remplacer un boudin)

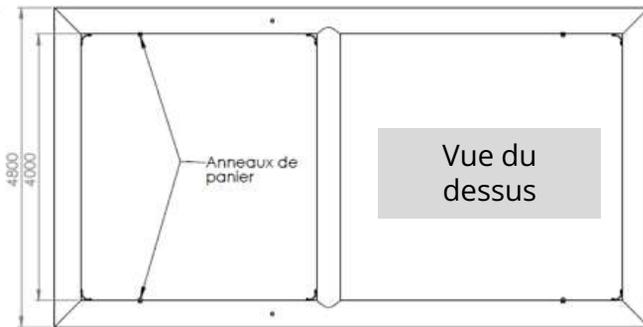
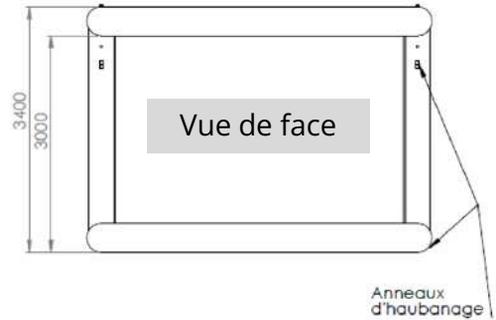
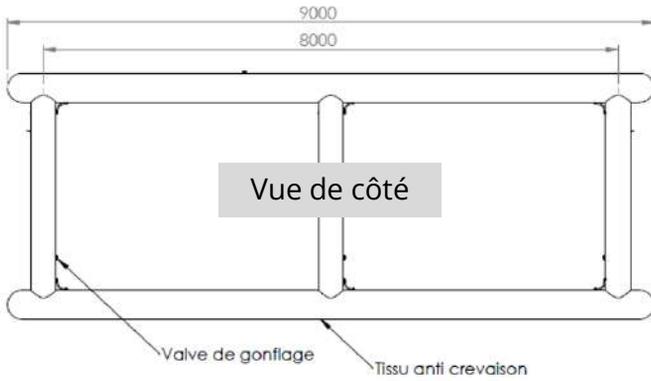
IV. CARACTÉRISTIQUES

	Cages Standard		
Longueur intérieure	6 m	6 m	8 m
Largeur intérieure	3 m	4 m	4 m
Hauteur maximum	3 m	5 m	3 m
Poids	33 kg	50 kg	55 kg



IV. CARACTÉRISTIQUES

AIR DRONE ARENA 8x4x3



Valves et fixations :

- Valve de gonflage : 15
- OnePump : 22
- Œillets : 6
- Anneaux de lest : 6
- Cordes de haubanage : 4
- Anneaux de but : 4

V. INSTALLATION

- i** Le temps d'installation est de **15-20 minutes** (selon le modèle).
2 personnes sont nécessaires pour l'installation.
Alimentation(s) électrique(s) 220V/50Hz pour brancher la/les pompe(s).

Les grandes étapes d'installation

- 1 Sortir le produit de son sac et l'étaler au sol
- 2 Ouvrir les clamps et fermer les valves de gonflage
- 3 Gonfler les cadres
- 4 Gonfler les pieds

V. INSTALLATION

1. Sortir la structure de son sac



2. Etaler la structure au sol

Privilégier un espace propre pour le dépliage, sans éléments présentant un risque de dommages (ronces, pieux, etc). Si besoin, n'hésitez pas à utiliser une bâche de protection.

3. Ouvrir tous les « clamps »

✓ S'assurer que tous les **clamps soient bien ouverts**.

Chaque structure se compose de plusieurs boudins gonflables connectés entre eux par des tubes que l'on peut fermer à l'aide de pinces appelées «clamps».

L'ensemble forme le **système «OnePump»**. Ce système vous permet de gonfler le module en un unique point (quand les «clamps» sont ouverts), mais aussi de bloquer la propagation d'une éventuelle perte de pression sur l'un des boudins (quand les «clamps» sont fermés).



« Clamp » ouvert
Laisse passer l'air (position au gonflage/ dégonflage)

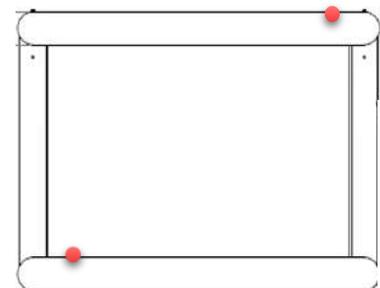
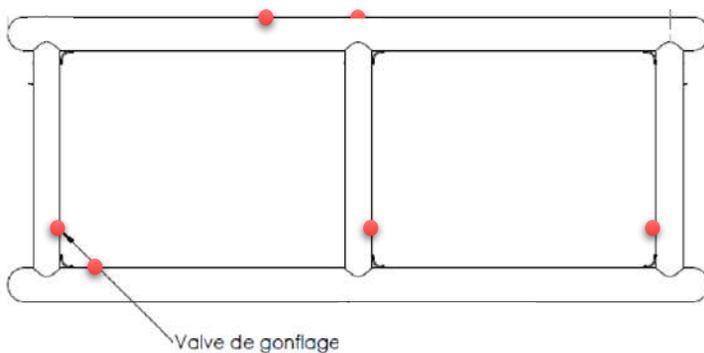


« Clamp » fermé
Ne laisse pas passer l'air (position lorsque la structure est gonflée)

V. INSTALLATION

4. Fermer toutes les valves

- ✓ Retirer les scratchs qui relient les pieds au reste de la structure. (photo n°1).
- ✓ Assurez-vous que toutes les valves soient solidement fermées avant le début du gonflage. (photo n°2 et n°3).



11

5. Gonfler les cadres

Le temps de gonflage estimatif est de : **10 à 15 minutes** (selon le modèle)

- ✓ Dévisser la couronne supérieure d'une valve se trouvant sur le cadre supérieur de la structure (photo n°4) et y connecter la pompe (photo n°5).



V. INSTALLATION

- ✓ Commencer le gonflage en appuyant sur le mode « *main motor* » de la pompe fournie avec la structure. Laisser l'air se propager durant 1 à 2 minutes.

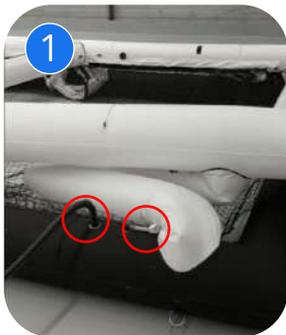


- ✓ Vous pouvez appuyer sur le mode « *boost* » de la pompe pour accélérer le gonflage. Faites une pause de 10 minutes lorsque les 4 boudins du cadre commencent à se former afin que la pression se répartisse entre les boudins.
- ✓ Eteindre et débrancher la pompe lorsque la structure est bien gonflée.
- ✓ Recommencer la même opération de gonflage pour le cadre inférieur.

6. Gonfler les pieds

- ✓ Dévisser la couronne supérieure du bouchon se trouvant sur le cadre inférieur de la structure (*photo n°1*) et y connecter la pompe. Veillez à ce que les clamps soient ouverts pour que l'air puisse circuler dans les pieds.

12



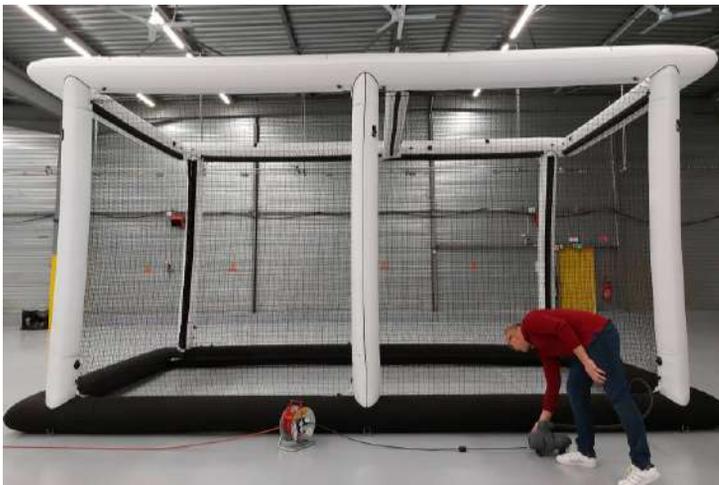
- ✓ Eteindre la pompe et fermer le bouchon une fois la structure gonflée.
- ✓ Fermer tous les clamps.



V. INSTALLATION

- ✓ Une fois que la structure est gonflée, vous pouvez éteindre la pompe et fermer le bouchon.

Une fois le gonflage terminé, fermez toutes les pinces sur les tuyaux.



13

7. Lester (et haubaner) la structure

Vous pouvez fixer un lest à chacun des quatre anneaux situés aux coins du cadre inférieur.

Un anneau supplémentaire, placé à la base des poteaux centraux, permet de renforcer le lestage si nécessaire.

En extérieur : haubaner la structure en utilisant les anneaux situés sur les poteaux.



VI. DÉMONTAGE

Temps de démontage est de **30 minutes**.

1. Dégonfler la structure

Ne pas utiliser la pompe pour dégonfler la structure sous peine de l'endommager.

- ✓ Avant le dégonflage, ouvrir tous les « clamps ».
- ✓ Dégonfler tout d'abord les pieds de la structure en dévissant la couronne inférieure des bouchons. Ouvrir ensuite les bouchons du cadre inférieur et supérieur.



14

ATTENTION :

Ne tentez surtout pas de dégonfler la structure avec la pompe de gonflage !

Vous risqueriez d'abimer la chambre à air en plastique qui est glissée à l'intérieur de chaque boudin.

2. Plier la structure

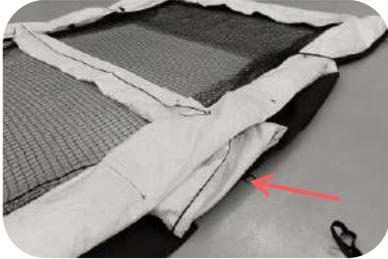
Ne pas sauter ou s'allonger sur la structure pour la dégonfler.

- ✓ Une fois la structure étalée au sol, remettez les scratchs qui relient les pieds au reste de la structure.

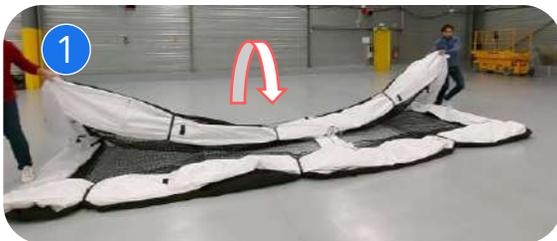


VI. DÉMONTAGE

- ✓ Plier les pieds et les ranger entre les deux cadres.



- ✓ Plier la structure par symétries successives. Plier le cadre en deux (*photo n°1*), puis encore en deux (*photo n°2*) puis enroulée la structure sur elle-même. (*photo n°3 et 4*).
- ✓ Pour bien faire sortir l'air des boudins, aplatissez-les.



15

VII. RÉOLUTION DE PROBLÈMES

Si vous rencontrez les problèmes ci-dessous, veuillez suivre les recommandations suivantes :

- Clapet anti-retour qui se détache de la valve au gonflage ⇒ Fermer le bouchon suffit à obtenir une bonne étanchéité. Utiliser une autre valve pour le gonflage.



- Œillets qui se renfoncent ⇒ Une fois la structure dégonflée, faire passer un bridage/un fil dans la rainure de l'œillet. Repositionner l'œillet en face du trou puis tirer sur les deux bouts du bridage en même temps pour que l'œillet se positionne et dépasse sur la protection en pvc. Tirer sur le bridage d'un côté pour que l'œillet se mette en position. La protection en PVC doit être entièrement dans la rainure sur toute la périphérie de l'œillet.



- Problème au gonflage : la structure ne se gonfle pas, ou très lentement ⇒ vérifier que les valves sont bien-vissées.
- Problème au gonflage : certaines parties de la structure ne se gonflent pas ⇒ vérifier que tous les clamps sont bien ouverts et que les tuyaux ne restent pas pincés.



- Fuite sur la structure ⇒ clamer l'ensemble des éléments afin d'isoler la chambre à air qui pourrait être défectueuse. Vérifier que les valves de gonflage du boudin identifié soient bien vissées.
- Dents de zips qui sortent ⇒ Une fois la structure dégonflée, remettre les zips dans l'axe à l'aide d'un objet rigide non agressif (surligneur, badge,...).

Pour vous accompagner dans vos petites réparations, vous pouvez vous référer au guide de réparation consultable et téléchargeable sur notre site internet :

<https://inflatable.michelin.com/service-apres-vente-maintenance/guide-reparation>



MICHELIN

VIII.ENTRETIEN

1- Conseils d'entretien

Vous pouvez laver la structure au jet d'eau (éviter le lavage sous pression). Vous pouvez utiliser des agents doux : savon, produits vaisselle...

Attendre que la structure soit sèche avant de la ranger dans son sac de transport.

Un kit de réparation est inclus dans votre PACK. En cas de fuite sur une chambre à air, enlever cet élément de la manche textile par les zips d'intégration en prenant garde de dévisser les valves de gonflage et de défaire les valves coudées et œillets.

Avec de l'alcool à 90°, nettoyer la zone de la fuite puis laisser sécher 1min. Appliquez enfin le patch autocollant en tendant bien le boudin. Presser avec des mouvements de va et vient le patch afin de le faire adhérer, puis replacer le boudin dans la manche textile, en remettant bien toutes les valves et œillets. Attention à bien orienter les valves de gonflage pour qu'elles ne tordent pas la chambre à air et de bien refermer que tous les zips d'intégration avec leur languette blanche sont bien à plat sous le zip.

17

Ne pas gonfler la chambre à air en dehors de sa manche textile.

Pour s'assurer de la conformité de la réparation, effectuer un premier gonflage en isolant le boudin fraîchement réparé du reste de la structure.

Nous préconisons une inspection visuelle régulière de votre produit ; en cas de signe d'usure, rapprochez-vous du service après-vente : sav@inflatable.michelin.com



IX. CONDITIONS DE GARANTIE

La garantie MICHELIN Inflatable Solutions est d'une durée d'un (1) an.

Cette garantie concerne les défauts suivants :

- ✓ Fuites sur une soudure défectueuse.
- ✓ Décollement d'une valve ou fuite au niveau d'une valve.

La garantie ne couvre pas les dommages résultant d'un mauvais montage, d'une mauvaise utilisation ou résultant d'une cause externe comme :

- ✓ Usure normale des composants.
- ✓ Détériorations dues à une agression extérieure.
- ✓ Détériorations dues au transport, à la malveillance, à un mauvais entretien et notamment à des nettoyages avec des produits non appropriés (se reporter à notre notice de montage) chute d'arbre etc.

18

Pour bénéficier de la prise en charge de la garantie, merci de nous envoyer une photo du produit avec la référence ou copie de votre facture à :

commerce@inflatable.michelin.com

Il est rappelé que la garantie commerciale ne vous prive pas des dispositions relatives à la garantie des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code Civil) ou la garantie légale de conformité (L211-1 et suivant du Code de la Consommation)

La garantie se limite au seul remplacement des pièces (main d'œuvre non incluse) reconnues défectueuses par notre société, sans qu'aucune indemnité ou dommages et intérêts ne puissent être réclamés pour des dégâts matériels ou corporels causés.

En cas de retour, les indications suivantes devront impérativement figurer sur l'emballage : Nom et adresse de l'expéditeur Nom et adresse de l'utilisateur N° de notre bon de livraison, facture, devis, dimensions de l'objet, causes du retour.

**MICHELIN**

IX. CONDITIONS DE GARANTIE

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le consommateur :

- ✓ bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir
- ✓ peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 211-9 du code de la consommation
- ✓ est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

Par ailleurs, le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

Article L. 211-4 du Code de la consommation : « Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

